

## Compte rendu de séance

Séance du 08 juin 2019

L'an 2019 et le 8 Juin à 11 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, salle du Conseil sous la présidence de LEPELTIER Nicole, Maire.

**Présents** : Mme LEPELTIER Nicole, Maire, Mmes : DUVAL Micheline, RICHARD Sarah, MM : CHERMANNE Jean, DEGREMONT Damien, LEMITRE Jacky, ROGER Christophe, THIBAUT Franck

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mmes : BARRIER Isabelle à Mme LEPELTIER Nicole, DOUSSET-BACH Julie à Mme RICHARD Sarah, M. KOWALZYK Matthieu à M. DEGREMONT Damien

**Excusé(s)** : MM : AUCHERE Alain, RODRIGUES Manuel

**Absent(s)** : MM : FLEURY Bruno, HAVIN Jean

### **Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal : 15

Présents : 8

**Date de la convocation** : 03/06/2019

**Date d'affichage** : 03/06/2019

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DU LOIRET le : 14/06/2019

et publication ou notification du : 14/06/2019

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RICHARD Sarah

### **Objet(s) des délibérations**

## SOMMAIRE

- Réalisation d'un emprunt
- Réalisation d'un prêt relais
- Demandes de subvention au titre des fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully pour les différents programmes de travaux de l'année 2019
- Rapports annuels 2018 des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif

**D-2019-06-01 – RÉALISATION D'UN EMPRUNT**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que différents établissements bancaires ont été contactés pour la souscription d'un contrat de prêt de 150 000 euros afin de financer les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif. Elle donne lecture des deux offres reçues.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de retenir la proposition de prêt de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, pour un montant de 150 000 euros, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée du prêt : 15 ans  
Taux d'intérêts fixe : 1.12 %  
Périodicité : trimestrielle  
Amortissement du capital : progressif  
Base de calcul des intérêts : 30/360  
Commission d'engagement : 150 euros  
Déblocage des fonds : 05 juillet 2019

**AUTORISE** Madame le Maire à signer à signer le contrat de prêt.

**D-2019-06-02 – RÉALISATION D'UN PRÊT RELAIS**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que différents établissements bancaires ont été contactés pour la souscription d'un contrat de prêt relais de 100 000 euros afin de financer les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, en attendant le retour du FCTVA. Elle donne lecture des deux offres reçues.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de retenir la proposition de prêt de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, pour un montant de 100 000 euros, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée du prêt : jusqu'au 09/08/2021  
Taux d'intérêts fixe : 0.62 %  
Échéance d'intérêts : paiement périodique ou au terme de l'avance (intérêts calculés prorata temporis)  
Périodicité : annuelle  
Remboursement du capital : au plus tard au terme déterminé dans le contrat  
Base de calcul des intérêts : 30/360  
Commission d'engagement : 100 euros  
Déblocage des fonds : au plus tard le 09/08/2019

**AUTORISE** Madame le Maire à signer à signer le contrat de prêt.

**D-2019-06-03 - DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DES FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY POUR LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES DE TRAVAUX DE L'ANNÉE 2019**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante des possibilités de subvention auprès de la communauté de Communes du Val de Sully, au titre des Fonds de Concours, pour les travaux prévus en 2019.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Madame le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la communauté de Communes du Val de Sully, au titre des Fonds de Concours, pour les travaux suivants :

- Réfection de toitures sur des bâtiments communaux : Mairie, salle de réunion
- Remplacement de stores sur des bâtiments communaux : salle polyvalente, salle de réunion, Mairie
- Travaux de rénovation de la Mairie : consolidation du plancher, réaménagement de la cuisine et des sanitaires
- Aménagement d'un stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite à la Mairie et à la salle polyvalente

**D-2019-06-04 – RAPPORTS ANNUELS 2018 DES SERVICES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente à son assemblée délibérante les rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement collectif destinés notamment à l'information des usagers. Elle en expose les principales lignes.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** les rapports annuels 2018 des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Séance levée à 12 heures